



Communauté de communes de la  
Plaine de l'Ain

Accusé de réception en préfecture  
001-240100883-20260213-DEC2026-020-DE  
Date de télétransmission : 13/02/2026  
Date de réception préfecture : 13/02/2026

**DÉCISION DU PRÉSIDENT**  
**N° D2026-020**

**Objet : N°2025-15 - Mission d'assistante à maîtrise d'ouvrage pour la révision d'un Plan Climat Air Energie Territorial et évaluation environnementale stratégique (2 lots)**  
**Attribution**

**LE PRÉSIDENT**

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU les délibérations n° 2023-150 du 6 juillet 2023 et n° 2025-234 du 16 décembre 2025 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de préparation, de passation, d'exécution et de règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

CONSIDÉRANT que la consultation, décomposée en deux lots, lancée en procédure adaptée le 11 décembre 2025 par avis d'appel public à la concurrence sur le profil acheteur de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, marchéspublics.ain ainsi que sur le support de publicité MarchésOnline, concernant un mission d'assistante à maîtrise d'ouvrage pour la révision d'un Plan Climat Air Energie Territorial et évaluation environnementale stratégique a permis de recevoir douze propositions, soit huit pour le lot n°1 et quatre pour le lot n°2 ;

- **DÉCIDE** de confier les marchés publics relatifs à une mission d'assistante à maîtrise d'ouvrage pour la révision d'un Plan Climat Air Energie Territorial et évaluation environnementale stratégique pour un montant total de 75 410,00 € HT, calculé sur la base de la Décomposition du Prix Global et forfaitaire de chacun des lots, aux Sociétés suivantes :

LOT	DESIGNATION	ENTREPRISE	MONTANT HT	
			Estimatif	Offre DPGE
1	Révision PCAET Consultation renforcée et communication	AGENCE MOSAIQUE ENVIRONNEMENT à Villeurbanne (69)		
		Tranche ferme	52 000 €	48 050 €
		Tranche optionnelle n°1	10 000 €	14 100 €
			<b>Lot 1 - Total HT</b>	<b>62 000 €</b>
2	Evaluation environnementale stratégique	CABINET LAMY ENVIRONNEMENT à Lyon (69)	15 000 €	13 260 €
			<b>TOTAUX</b>	<b>77 000 €</b>
			<b>75 410 €</b>	

.../...

- **INDIQUE** que chaque marché public est conclu à compter de sa date de notification pour une durée d'exécution des prestations fixée à 30 mois (toutes tranches confondues) pour le lot n°1 et 14 mois pour le lot n°2.
- **PRÉCISE** que les prestations réalisées seront rémunérées par un prix global forfaitaire.
- **INDIQUE** que les prix sont révisables à chaque acompte.
- **DÉCIDE** de signer les marchés à intervenir et tous les documents s'y rapportant.

*En application du code général des collectivités territoriales,  
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 13 février 2026  
Publiée le 17 FEV. 2026*

Fait à Chazey-sur-Ain, le 13 février 2026.

Le Président  
de la Communauté de communes,



Jean-Louis GUYADER

